

## AVIS N° 015 - 2021 / BRVM / DG

### Respect des obligations de diffusion d'informations financières par les sociétés cotées à la BRVM

Conformément aux textes en vigueur relatifs au respect des obligations de diffusion d'informations financières par les sociétés cotées, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, le bilan de la diffusion des informations financières au titre de l'année 2020.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 01 février 2021

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

R IAD DC